

Séance du 14 avril 2026

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 37
Absents : 5
dont suppléés : 3
dont représentés : 0
Votants : 40

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, F. CANAL, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, F. FLORI, V. FRESET, P. GROSS, P-Y. GUÉRO, P. GUIGUON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, J. KARLÉ, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, H. NALCACI, A. NAWROT, C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, P. PLAISANCE, N. POUILLET, C. RAFAEL, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WEISS, A. ZIEGLER

Date de la convocation

02/04/2026

Pouvoirs : F. MOZER à L. BROS-ZELLER, P. LABEUCHE à J. CHIPAUX, F. MONCHABLON à J. KARLÉ

Date de publication

16/04/2026

Secrétaire de séance : P. MIESCH

Délibération n° 029-2026

Objet : Élection des membres du bureau

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-2, L5211-10, L2122-4, L2122-7 et L2122-7-1,
- l'arrêté préfectoral n°90-2025-10-22-00005 en date du 22 octobre 2025 portant détermination et répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes des Vosges du sud,
- le procès-verbal de l'élection des Vice-présidents annexé à la présente délibération,
- les résultats du scrutin,

Monsieur le Président propose de procéder à l'élection des Vice-présidents.
Celle-ci répond aux mêmes règles que celles applicables pour l'élection du Président.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

PROCLAME les conseillers communautaires suivants membres du bureau :

| Poste | Identité |
|--------------------------------|----------------------|
| 1 ^{er} Vice-président | Christian CANAL |
| 2 ^e Vice-président | Jacky CHIPAUX |
| 3 ^e Vice-président | Liliane BROS-ZELLER |
| 4 ^e Vice-président | Didier VALLVERDU |
| 5 ^e Vice-présidente | Jean-Pierre BRINGARD |
| 6 ^e Vice-président | Marina BOURGEOIS |
| 7 ^e Vice-présidente | Gérard TRAVERS |

Et les **DECLARE** installés.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,



Patrick MIESCH